

La deuxième réunion du Comité mixte canado-japonais sur l'économie s'est tenue récemment à Tokyo

Le gouvernement du Canada et celui du Japon ont tenu, à Tokyo, du 13 au 15 mars, la deuxième réunion du Comité mixte canado-japonais sur l'économie.

La délégation japonaise, dirigée par M. H. Miyazaki, sous-ministre aux Affaires étrangères, incluait des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances, du ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, du ministère du Commerce international et de l'Industrie, du ministère des Transports, du ministère de la Construction, de l'Agence de planification économique et de l'Agence des sciences et de la technologie. La délégation canadienne, dirigée par M. D.S. McPhail, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, incluait des représentants du ministère des Affaires extérieures, du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du ministère des Finances.

Les deux délégations ont passé en revue la situation économique mondiale et les tendances économiques tant au Japon qu'au Canada. Elles ont affirmé l'importance d'une conclusion heureuse des négociations commerciales multilatérales parce qu'elles sont une contribution à un développement stable de l'économie mondiale. Dans ce contexte, elles ont souligné l'importance d'une conclusion satisfaisante de ces négociations entre les deux pays afin de renforcer la coopération bilatérale.

Les deux délégations ont passé en revue l'état de la coopération économique entre les gouvernements et entre les secteurs privés des deux pays depuis la première réunion du comité économique mixte. Elles ont pris acte de l'importance des relations économiques bilatérales et du besoin d'approfondir cette coopération commerciale et économique. Elles ont convenu de continuer les efforts bilatéraux à cet effet.

La délégation canadienne a noté les possibilités qui existent de développer encore plus les relations entre le Canada et le Japon, en tenant compte de l'évolution prévisible de la situation et des priorités générales affectant l'économie nationale des deux pays.

On a relevé, de plus, les possibilités d'investissements et de commerce ainsi que de coopération économique dans le

secteur manufacturier secondaire, de technologies spécialisées, des industries de transformation à forte utilisation d'énergie et de valeur ajoutée, de l'énergie et des ressources minérales, des pêcheries et des produits de consommation.

La délégation japonaise, tout en se référant à la structure complémentaire du commerce et des relations économiques des deux pays, a souligné que le marché japonais était devenu plus ouvert que jamais et qu'il est un marché en expansion pour les produits manufacturés. Elle a aussi souligné que l'attrait de ce marché deviendrait plus évident au fur et à mesure que les efforts canadiens à l'exportation seront intensifiés.

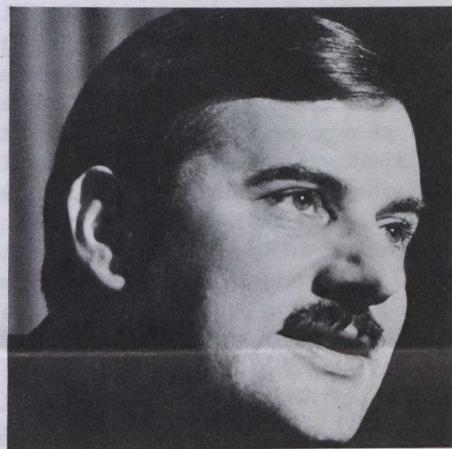
Les deux délégations se sont félicitées de l'établissement du Comité canado-

japonais des hommes d'affaires. En prenant acte que sa prochaine réunion aurait lieu à Toronto au mois de mai 1979, elles ont exprimé l'espoir que le Comité continuerait de fournir un forum pour créer des liens plus étroits entre les hommes d'affaires des deux pays, aboutissant à des développements positifs dans des domaines tels que l'investissement, les entreprises communes et la licence de technologie.

Les deux délégations ont eu un échange de vues utile sur la situation et les politiques des deux pays par des discussions dans les groupes sectoriels sur l'énergie et les ressources minérales, l'industrie manufacturière secondaire et le commerce, les produits forestiers et de l'agriculture.

Décès de Jean-Guy Cardinal

Le vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, est décédé le 16 mars à l'Hôtel-Dieu de Québec des suites d'une brève maladie.



M. Jean-Guy Cardinal

Quatre jours plus tôt il avait été transporté d'urgence à l'hôpital après s'être effondré dans son bureau de l'Assemblée nationale. Des examens concluaient à une infection pulmonaire et rénale.

M. Cardinal était entré en politique le 31 octobre 1967 lorsque le premier ministre d'alors, M. Daniel Johnson, lui offrit le poste de ministre de l'Éducation. Cependant, ce n'est que le 4 décembre 1968 que M. Cardinal était élu dans le comté de Bagot, qu'il représenta jusqu'en 1973.

Lors des élections de 1973, il décida

de ne pas se représenter et il retourna à la pratique du droit. Il resta en dehors de la politique active jusqu'en 1976, année où il adhéra au Parti québécois. La même année il se portait candidat pour ce parti dans le comté de Prévost.

Énergie des vagues

Les vagues de l'Océan, source d'énergie électrique: tel est le sujet d'une étude internationale menée cette année par le Canada, le Japon, la Grande-Bretagne, la république d'Irlande et les États-Unis. A cet effet, un prototype du système a été installé à bord d'un navire mouillant à 3,5 km de la côte dans la mer du Japon. L'énorme "bouée", de 80 m de long sur 12 m de large, appelée le *Kaimei*, utilise l'énergie produite par les vagues pour comprimer de l'air qui fait tourner les turbines reliées à des générateurs. Le *Kaimei* produit actuellement 375 kW, mais on espère atteindre les 1 250 kW.

Les techniciens de l'équipe internationale étudieront la possibilité de recourir à cette méthode pour fournir de l'énergie aux communautés vivant sur les îles de leurs pays respectifs. Du côté canadien, le Laboratoire d'hydraulique du Conseil national de recherches fournira des instruments, fabriqués au Canada, pour mesurer le niveau d'eau à l'intérieur et à l'extérieur du *Kaimei* et évaluera la quantité d'énergie disponible sur les lieux de l'expérience.